

# LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSIDE UNE RÉUNION DE TRAVAIL

Page 3

**NOMBRE DE PAYS  
ACCESSIBLES SANS VISA**

**LE PASSEPORT  
ALGÉRIEN  
TOUJOURS  
À LA TRAÎNE**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4040 | Jeudi 9 juillet 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**ALGÉRIE POSTE**

**NOUVEAU  
CALENDRIER  
POUR LES  
PENSIONS  
DE RETRAITE**

Page 2

## LE CORONAVIRUS PROGRESSE EN ALGERIE

# GRANDE INQUIÉTUDE DES SPÉCIALISTES

Pages 4-5-16



• 10 nouveaux décès et les contaminations en légère baisse

**LOI SUR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES  
APPEL À COMMENTAIRES  
POUR L'ÉLABORATION  
D'UNE FEUILLE DE ROUTE**

Page 3



**CORRUPTION**

**LE TRÉSOR PUBLIC RÉCLAME  
309 MILLIARDS DA À  
TAHKOUT ET SES ASSOCIÉS**

Page 16

ALGÉRIE POSTE

# Nouveau calendrier pour les pensions de retraite

*Les institutions économiques "Algérie poste" actualisent leur calendrier de versement des pensions de retraite, afin de limiter la propagation du virus.*

PAR RIAD EL HADI

Effectivement, les bureaux d'Algérie poste ont adopté une nouvelle procédure de travail concernant le versement des pensions de retraite. Celle-ci concerne principalement les modalités de versement des pensions de retraite. Une initiative lancée par le gouvernement algérien, dans l'optique de restreindre la charge de fonctionnement des agences. Néanmoins, cette décision est engendrée par d'autres facteurs; à savoir le manque de liquidités constaté au niveau des établissements de la poste. A ce titre, l'élaboration d'un nouveau calendrier de paiement des



pensions de retraite était nécessaire. Cependant, les virements au niveau des offices de postes s'effectueront selon un répertoire catégoriel.

## Algérie Poste opte pour une nouvelle stratégie opérationnelle

En effet, une répartition par ordre chronologique est appliquée pour le sectionnement des catégories. Et à cet égard, cette classification comporte quatre sections. La première répertorie ceux qui perçoivent leurs salaires le 20 de chaque mois, ceux-là seront reprogrammés pour l'un des

jours suivants : 16, 17, 18 ou bien le 19, a rapporté le média android-dz.

Par ailleurs, la seconde catégorie ayant l'habitude d'encaisser sa pension le 22 du mois; connaîtra une réorientation vers un autre échéancier, fixé à l'une de ces journées : 18, 19, 20, ou encore le 21 du mois courant. De même pour la troisième et la quatrième section, reconduites vers un virement programmé quatre jours à l'avance.

Ceci étant dit, la troisième catégorie qui reçoit sa rémunération le 24 du mois, encaissera le 20, 21, 22 ou encore le 23. Tandis que la dernière, qui retire d'habitude

son salaire le 26 du mois, empochera sa mensualité le 22, 23, 24 ou le 25 du même mois. Il est à noter, que les anciennes dates de virements sont incluses, dans ce nouveau planning, a souligné la même source.

## De nouvelles exigences sont au rendez-vous

Le présent contexte sanitaire sème de plus en plus d'embûches, dans le secteur économique. Et à cet effet, les Organismes commerciaux cherchent désespérément, des alternatives de secours, afin d'alimenter la poche de la population. C'est le cas d'Algérie Poste, qui a décidé de suspendre provisoirement, le retrait d'espèces, pour les personnes morales, entre autres, les entreprises.

Une résolution stipulée par le ministère de la poste et de la Télécommunication, dans un communiqué de presse rendu public le 29 juin passé. Néanmoins, ladite structure gouvernementale a suggéré un autre moyen de virement plus sophistiqué.

Ce dernier répond aux exigences de la présente ère technologique, et concerne les moyens de paiement scripturaux et électroniques, communément appelé e-paiement. Une révolution numérique, adaptée aux besoins de l'actuelle génération, qui va en partie résoudre le problème de liquidités dont la poste est confrontée actuellement.

R. E.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

### 10 quintaux de kif traité saisis à Naâma

Une quantité de kif traité s'élevant à près de dix (10) quintaux a été saisie lors d'opérations distinctes menées mardi, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et la Gendarmerie nationale avec la Douane dans la wilaya de Naâma, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts soutenus visant à endiguer la propagation du fléau de narcotraffic dans notre pays, un détachement combiné de l'ANP, en coordination avec les services des Douanes, a arrêté, le 7 juillet 2020, près de Ain Safra, wilaya de Naama, en 2e Région militaire, trois (3) narcotrafiquants et saisi une grande quantité de kif traité s'élevant à 8 quintaux et 91,4 kilogrammes, ainsi qu'un camion et un véhicule touristique", précise la même source.

Dans la même localité, des éléments de la Gendarmerie nationale, en coordination avec les services des Douanes, "ont appréhendé deux (2) narcotrafiquants à bord d'un véhicule touristique chargé de 85,05 kilogrammes de kif traité, pour porter ainsi le bilan des quantités de kif traité saisies, en ce jour, à un total de 9 quintaux et 76,45 kilogrammes", ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté, à Tamanrasset en 6e Région militaire, "81 individus et saisi 16 groupes électrogènes et 2 marteaux piqueurs servant dans les opérations d'orpillage illicite", tandis que des Gardes-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de "41" personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, à Oran, Mostaganem et Ain Témouchent en 2e Région militaire", conclut le MDN.

R.N .

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### Baisse de 22,7%, durant les cinq premiers mois de 2020

PAR IDIR AMMOUR

Les accidents de la route ont globalement diminué, durant les cinq premiers mois de l'année 2020. C'est qu'ont fait savoir les services de sécurité routière, indiquant que le taux des accidents de la route a enregistré une baisse de 22,7% par rapport à la même période de l'année passée. De l'avis de tout le monde, le constat est engageant. Malheureusement, rien ne semble arrêter ce fléau malgré les multiples mesures entreprises. En effet, le terrorisme routier sévit encore et toujours. Il constitue une problématique sociale, et une hémorragie économique entravant le développement du pays. Une comptabilité macabre qui donne des sueurs froides. Le bilan des mêmes services a fait état de 5.271 accidents ayant fait 227 morts et 6.333 blessés les cinq premiers mois de 2020, contre 6.819 accidents, 293 morts et 8.129 blessés enregistrés durant la même période de l'année dernière, précise le bilan national des mêmes services. Toutes les mesures qui ont été annoncées par l'autorité n'ont pas réussi à arrêter cette hécatombe sur les routes. Entre la vétusté des moyens de transport, l'insouciance des conducteurs et les compromissions qui gangrènent les contrôles, la mort semble trouver dans le duo chauffeurs-routes un lit parfait pour emporter chaque année, des centaines de vies. Le facteur humain était, en effet à l'origine de 5.174 accidents, outre l'état des véhicules

(48 cas), des routes et de l'environnement (49 cas). Dans un autre registre, tels que les activités de sensibilisation, les mêmes services ont affirmé avoir dispensé 747 heures de cours théoriques au niveau des établissements scolaires, 148 heures aux circuits de l'éducation routière et organisé plus de 425.000 activités de sensibilisation en faveur des usagers de la voie publique. Et pour faire face à l'excès de vitesse et le dépassement dangereux, les services de la sécurité routière ont dressé 235.874 points de contrôle, effectué près de 600.000 patrouilles pédestres, 628.000 patrouilles motorisée et 4.059 contrôles

par le radar. S'agissant des mesures coercitives, les mêmes services ont enregistré plus de 32.000 délits durant les cinq premiers mois de 2020 contre 21.000 durant la même période de l'année dernière, soit une hausse de 52%, outre 21.217 véhicules mis en fourrière en 2020 contre 6.734 véhicules en 2019. Le bilan fait état de plus de 39.000 conducteurs arrêtés en 2020 contre 31.000 arrêtés les cinq premiers mois de l'année passée, en sus de 351.190 contraventions dressées en 2020 contre 276.216 contraventions en 2019.

I.A.

## 20 décès et 1.326 blessés en une semaine

Vingt (20) personnes ont trouvé la mort et 1326 autres ont été blessées dans 1154 accidents de la circulation survenus à travers différentes régions du pays durant la période allant du 28 juin au 4 juillet, selon un bilan publié mercredi par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Sétif, avec 3 personnes décédées et 50 autres blessées dans 42 accidents de la route. Les secours de la Protection civile sont intervenus également pour l'extinction de 2976 incendies notamment urbains et industriels enregistrés à travers le territoire national. Par ailleurs, un total de 4.663 agents de la Protection civile, tous grades confondus, et 670 ambulances, ainsi que 455 engins d'incendie ont été mobilisés durant la même période pour effectuer des opérations de sensibilisation des citoyens et de désinfection générale des quartiers à travers les 48 wilayas, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19). Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, durant cette période, 896 opérations de sensibilisation à travers les 48 wilayas pour rappeler aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 613 opérations de désinfection, ayant touché "l'ensemble des infrastructures, édifices publics et privés, quartiers et ruelles", ajoute-t-on.

PROJET DE PLAN NATIONAL DE RELANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE

# Le président Tebboune préside une réunion de travail

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi, une séance de travail consacrée à l'examen du projet de Plan national de relance socio-économique, à soumettre aux prochaines réunions du Conseil des ministres, indique un communiqué de la présidence de la République, dont voici la traduction APS:



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, ce jour, une séance de travail, en présence du Premier ministre et des ministres des Finances, de l'Energie, de l'Industrie et des Mines, du Commerce, de l'Agriculture, ainsi que du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective.

Cette séance de travail a été consacrée à l'examen du projet de Plan national de relance socio-économique, à soumettre aux prochaines réunions du Conseil des ministres.

Les ministres concernés ont présenté des exposés sur les mesures pratiques proposées pour la mise en oeuvre du Plan d'action du Gouvernement, visant l'édification d'une nouvelle économie nationale sous-tendue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir et la gestion rationnelle des richesses nationales.

Lors des débats, le président Tebboune a donné des instructions détaillées à chacun des ministres concernés, à l'effet d'opérer des réformes structurelles dans la cadre de la politique générale du Gouvernement, à

même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales, à commencer par les mines, dont regorge l'Algérie.

A cet effet, le président de la République a ordonné l'entame de l'exploitation de la mine de fer de Ghar-Djebilet, dans la wilaya de Tindouf, et du gisement de Zinc de Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa. Pour le président Tebboune, l'édification d'une véritable nouvelle économie passe par le changement des mentalités, et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles, ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive.

Le président de la République a mis l'accent sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée, dans chaque projet, appelant à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins d'amortir le recul des recettes de l'Etat.

Il a instruit le ministre de l'Industrie, à l'effet de présenter les cahiers des charges déjà disponibles, lors du prochain Conseil des ministres, et d'optimiser les dérivés du pétrole et du gaz en vue de revoir le Produit national à la hausse.

Par ailleurs, le président Tebboune a affirmé, que la mouture finale du Plan de relance socio-économique sera présentée à tous les opérateurs économiques algériens, une fois approuvée en Conseil des ministres, en tant que feuille de route ayant des délais de mise en oeuvre, pour faire l'objet d'évaluation à l'expiration de ces délais, précisant que ce Plan national doit préserver le caractère social de l'Etat et le pouvoir d'achat du citoyen, notamment la classe défavorisée.

Au terme de la séance de travail, le président de la République a appelé les ministres concernés à entamer immédiatement, sous la supervision du Premier ministre, la recherche des mécanismes efficaces à même de réduire, à court terme, les dépenses inutiles et d'augmenter les revenus à travers l'encouragement de la production nationale, la généralisation de la numérisation et la lutte contre l'évasion fiscale, le gaspillage et la surfacturation, afin de permettre au pays de surmonter les difficultés conjoncturelles induites par la double crise issue du recul des revenus des hydrocarbures et de la propagation de la pandémie de la Covid-19.

Enfin, le président Tebboune a appelé à s'attaquer, avec fermeté, à l'argent sale dont les détenteurs veulent entraver l'opération de changement radical, amorcée le 12 décembre dernier.

DIPLOMATIE

## Le Chili va reconsidérer sa décision de fermer son ambassade à Alger

Le Gouvernement chilien va reconsidérer sa décision de fermer son ambassade à Alger, a fait savoir le Président exécutif du mouvement socialiste "Allendiste" chilien, Esteban Silva Cuadra, dans une tribune publiée à Santiago (capitale du Chili), à l'occasion du 58<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

Dans la même contribution, reprise hier par l'agence officielle APS, l'analyste Esteban Silva Cuadra a rappelé que son pays avait pris cette position en juin dans le sillage d'un plan d'austérité visant à réduire les charges de ses représentations diplomatiques à l'étranger.

Pour des raisons d'austérité, le Chili a prévu le mois écoulé de fermer ses représentations dans cinq pays (Algérie, Danemark, Syrie, Roumanie et la Grèce), une décision qui devrait lui permettre d'économiser jusqu'à 4 milliards de Pesos chiliens.

"La décision de fermer l'ambassade du Chili à Alger pour des raisons budgétaires a été considérée comme totalement injustifiée et répond à une conception réductrice et partielle de nos relations internationales et des intérêts permanents de notre pays", a notamment souligné Esteban Silva Cuadra.

"Il semble que l'erreur serait corrigée, le gouvernement chilien ayant été contraint face à la pression de pans entiers de la société chilienne de reconsidérer sa position", a-t-il affirmé dans la même contribution.

Silva Cuadra a indiqué que cette décision a été rejetée et remise en question par les milieux autant politiques et parlementaires qu'économiques, médiatiques qu'intellectuels du pays. Ainsi, les parlementaires faisant partie des partis de la coalition gouvernementale, actuellement au pouvoir, ont qualifié la décision annoncée par le gouvernement de droite du président Sebastian Pinera de fermer les cinq ambassades "d'erreur".

L'analyste a relevé que la démarche en question n'est pas conforme à la riche et fructueuse histoire des relations algéro-chiliennes et "envoie un signal très négatif au peuple algérien avec lequel nous sommes unis par des liens historiques forts, et une coopération appelée à se développer à l'avenir".

R. N.

LOI SUR LES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

## Appel à commentaires pour l'élaboration d'une feuille de route

PAR RACIM NIDHAL

Le ministère de la Poste et des télécommunications a lancé, hier, un appel à commentaires sur la mise en oeuvre de certaines dispositions relatives aux communications électroniques, consacrées par la loi 18-04 fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques.

"Dans le cadre des réflexions menées conjointement entre le ministère de la Poste et des Télécommunications et l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques sur les modalités de mise en oeuvre des dispositions de la loi 18-04 du 10 mai 2018,

fixant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, un groupe de travail regroupant les représentants des deux institutions a été installé et chargé de l'élaboration d'une feuille de route visant la concrétisation de certaines dispositions de la loi suscitée et répondre ainsi aux différentes préoccupations d'ordre juridique, technique et économique", indique le ministère dans un communiqué.

Pour le ministère, "l'atteinte des objectifs de cette initiative est conditionnée par la participation de toutes les parties prenantes dans une démarche collaborative", soulignant la nécessité de "recueillir les avis et contributions des différentes parties

prenantes (professionnelles, universitaires, experts et associatives) sur différents thèmes".

Les thèmes cités par le ministère sont les régimes d'exploitation des réseaux et services communications électroniques pouvant être exploités, le régime de l'autorisation générale, la portabilité des numéros, l'itinérance nationale, le partage des infrastructures, l'interconnexion et le dégroupage.

Le ministère indique, que les avis et les contributions doivent être transmis à la boîte e-mail : commentaires@mptn.gov.dz avant la date du 18 juillet 2020.

R. N.

ASSASSINAT DE L'AVOCATE TERRAFI YASMINE

## Le président Tebboune présente ses condoléances à la famille

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté mardi soir ses sincères condoléances à la famille de la jeune avocate, Terrafi

Yasmine, retrouvée assassinée à Ain Bessam (Bouira). "Face à ce lâche assassinat de la jeune avocate, Terrafi Yasmine, à la fleur de l'âge, à Bouira,

nous ne pouvons que nous incliner devant son âme pur, priant Dieu d'apporter à sa famille la patience et le réconfort. Mes sincères condoléances à

sa famille et à la corporation des avocats, à Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons".

R. N.

OUVERTURE DES FRONTIÈRES/REPRISE DES VOLS EN ALGÉRIE

# Le Dr Berkani s'exprime

*La décision de reprise des vols en Algérie dépendant de l'ouverture des frontières aériennes, demeure suspendue de par la recrudescence du bilan des contaminations. Un fait dont le docteur Bekkat Berkani apporte plus d'éclaircissements.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

En dépit, de la reprise graduelle de certains pays de leur train de vie habituel, incluant un trafic de circulation florissant, l'Algérie demeure téléspectatrice, au vu de son actuelle condition sanitaire défavorable. Une conjoncture qui empêche la reprise des vols en Algérie, ainsi que l'ouverture des frontières. En effet, l'Algérie sursaute suite à un interminable scénario sanitaire cauchemardesque. Ce dernier, surgit depuis plus d'une semaine et souligne une hausse considérable de prolifération du coronavirus. Une matrice de contagion, dont la propagation s'étend sur de nombreuses wilayas, menant vers un verdict tranchant qui rejette la proposition d'ouverture des frontières algériennes. Une obstruction ouvertement prononcée par le Dr Bekkat Berkani, membre du



Conseil scientifique de suivi épidémiologique. Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins, a indiqué, que les frontières algériennes ne peuvent être sujet de réouverture, à l'heure actuelle, en raison de la non dépréciation conditionnelle de la pandémie, avait-il déclaré dans un entretien avec la presse lundi dernier, 6 juillet 2020.

## Frontières algériennes : Vers une conjecture suspensive des vols de rapatriement

Dans son entrevue avec la presse, le Dr Bekkat Berkani a abordé le cas des ressortissants français récemment rapatriés. Il a explicité que l'Etat français a recensé de nombreux cas testés positifs (une cinquantaine au total). Une constatation inquiétante, d'autant plus que le corps médical se manifeste et rétorque sur l'insoutenable charge qui s'alourdit avec la hausse des

contaminations.

En outre, cette situation mène vers une probabilité praticable, afin de contrecarrer l'expansion épidémiologique. Cette dernière consiste à suspendre provisoirement les vols spéciaux.

Rappelons, que toutes ces décisions ont été discutées et exprimées, suite au bilan alarmant recensé depuis le 3 juillet 2020. Il est à remédier, que depuis ladite date, la courbe de contagion a dépassé les 400 cas. Et à cet égard, le docteur Bekkat Berkani a stipulé que l'indifférence et l'irresponsabilité de certains citoyens ont engendré cette sensible hausse.

A cet effet, il n'a pas omis de remédier l'impérative nécessité, de respecter les gestes barrières basiques, afin d'endiguer de futurs risques de contaminations plus violents, a-t-il justifié.

C. A.

TRANSPORT DES VOYAGEURS

## La TVC prépare son retour

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'Entreprise du transport des voyageurs du centre se prépare actuellement, au retour de son activité. Après 4 mois d'arrêt, l'Entreprise attend le feu vert des autorités, pour reprendre du service. C'est ce qu'a annoncé hier, le chargé de communication de TVC, Khalil Benazout, dans une déclaration médiatique où il est revenu sur l'impact de la pandémie sur le transport des voyageurs. "L'Entreprise a subi des pertes importantes, dues à ce virus qui nous a obligés à cesser toute activité pendant ces 4 mois". Il indique, que "la TVC au Centre, la TVO à l'Ouest et celle de l'Est, n'ont pas été épargnées non plus avec un chiffre d'affaire revu à la baisse". Mais vu que le déconfinement a été opéré depuis le mois dernier, "nous attendons le feu vert des autorités pour redémarrer nos activités pour bientôt". Le responsable de la com-

munication de l'Entreprise s'est dit confiant dans cette reprise, où aucun aspect n'ait été négligé. "Nous avons préparé une campagne de décontamination, de toute la logistique des cars et des bus, selon les règles d'hygiène appliquées pour prévenir toute source de virus". Faisant face à plus de vigilance, lors des déplacements interwilayas, les nouvelles règles qui vont désormais s'appliquer concernent "un car qui doit transporter uniquement 25 voyageurs, pour toutes les destinations et s'il le faut, on exigera un deuxième car, pour contenir les voyageurs restants". Après chaque voyage effectué, les cars doivent être de nouveau stérilisés, avec les moyens adéquats, et ne peuvent reprendre leurs retours après avoir assuré qu'il y a 2 chauffeurs, surtout pour les destinations lointaines. Et d'ajouter que "les bus ne doivent aucunement s'arrêter durant le trajet, sauf pour cas de nécessité et ne doivent faire des pauses

que dans les grandes stations". Pour ce responsable "les cars qui ont été remis à l'état du neuf sont une autre exigence de l'entreprise qui s'est débarrassé complètement des véhicules lourds usés". "Nous avons chargé une entreprise spécialisée pour équiper nos cars par des systèmes de surveillance électronique qui fera partie désormais du kit dans tous nos moyens de transport". Les chauffeurs de bus seront munis de ces kits et seront constamment reliés à la centrale pour tous les déplacements. Ce qui va permettre de mieux se renseigner sur l'itinéraire du car et la fréquence de la durée du trajet, jusqu'à l'arrivée à bon port. Pour ce qui est de reprise du transport privé, le même responsable a souhaité que "dans le contexte actuel le secteur privé est très utile et s'établit dans une concurrence saine".

F. A.

DR LYES MRABET :

## "Le confinement total des quartiers touchés reste la meilleure solution"

Le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP), le Dr Lyes Mrabet, a attribué la cause de la flambée de l'épidémie de coronavirus et de son expansion récemment, à la faiblesse de la majorité des citoyens et à leur mépris des mesures préventives, notant que cela pousse le comité à surveiller le virus et à réorganiser ses priorités face à l'épidémie. "Ce que nous voyons dans la rue est frustré par le fait que de nombreux citoyens sous-estiment

la gravité du virus et le non-respect des mesures préventives telles que le respect de la distance sociale et le port de masques de protection", a déclaré M. Mrabet sur les ondes de la Radio chaine 1. Dans ce contexte, il a estimé que la sensibilisation était nécessaire pour faire comprendre au mieux le danger du virus Covid-19 pour la santé des citoyens, ainsi que l'application des lois de la République qui obligent les citoyens à adhérer à des mesures préventives, que ce

soit dans des espaces fermés ou ouverts. Le Dr Mrabet a ajouté, que le plan d'affrontement du Corona est basé sur deux axes, le premier est la sensibilisation et la prévention qui doit se poursuivre et le deuxième axe concerne la dissuasion, qu'il s'agisse d'imposer des amendes ou de fermer les magasins violateurs. Selon le président du SNPSP, la propagation de l'épidémie et son expansion nous amèneraient à réorganiser les priorités concernant le plan de lutte

contre la propagation du virus Corona, considérant que le confinement total des quartiers touchés et non le confinement partiel reste la meilleure solution pour contenir la propagation du virus. Il a révélé, que le nombre de contaminés ne reflète pas la réalité algérienne en termes de propagation de l'épidémie dans notre pays. "Plus le nombre de cas diagnostiqués sera élevé, plus les cas confirmés seront enregistrés", a-t-il déclaré.

R. N.

L'AÏD EL-KEBIR

## Vers des "mesures strictes"

Lors d'une réunion du Comité scientifique chargé de suivi de l'épidémie et la commission des fatwas du ministère des Affaires religieuses, plusieurs points en lien avec les risques de propagation de virus durant la célébration de l'Aïd el Adha ont été soulevés. Pour le président du Comité scientifique, Djamel Fourar, sans mesures "strictes", pendant les deux jours de l'Aïd, l'Algérie court vers la "catastrophe". Les membres du Comité sont tous unanimes sur ce point : la situation épidémiologique déjà assez compliquée, risque de se compliquer davantage, si aucune mesure n'est prise pendant les deux jours de l'Aïd. "Notre souci, à l'approche de l'Aïd el-Kebir est qu'il y ait une augmentation des cas de contaminations comme cela s'est passé au cours de l'Aïd el-Fitr", a confié le Dr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de coronavirus. Pour éviter une aggravation de la situation sanitaire, les autorités ont entamé les préparatifs pour assurer la sécurité sanitaire de la population, durant la fête de l'Aïd-el-Kebir, qui est pour le moment maintenue. "Nous avons tenu, avant-hier, une réunion avec les responsables du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. Nous avons présenté nos arguments concernant les risques de contamination au cours de cette fête. Nous avons décidé d'élargir cette réunion à d'autres ministères à l'instar des Collectivités locales, l'Agriculture et le Commerce, pour qu'il y ait une décision qui puisse sécuriser l'Aïd el-Kebir et pour qu'il n'y ait pas de contaminations", a expliqué Dr Fourar. Selon le Dr Fourar, la sécurisation commence déjà par l'opération de l'achat du mouton, ensuite au moment du sacrifice, qui connaît une forte concentration de personnes. "Nous allons prodiguer toutes les mesures préventives pour qu'il n'y ait pas des contaminations durant ces jours et au cours des visites familiales", a-t-il ajouté.

HÔPITAL DE SÉTIF

## Un chef de service emporté par le coronavirus

Le chef du service de radiologie, relevant du service des urgences au Centre hospitalier Mohamed Abdennour Saadna de Sétif, est décédé hier mercredi matin, d'une infection par le nouveau coronavirus (Covid-19). Le défunt, âgé de 56 ans, avait été transféré au service de réanimation du même Centre hospitalier, lundi dernier, après que son état de santé se soit détérioré en raison de son infection avec Covid-19 avant sa mort hier matin. Le défunt est considéré comme l'un des soldats de la blouse blanche, qui étaient dans les premiers rangs face à la pandémie du coronavirus, depuis son apparition à Sétif. Mercredi matin, une pause a été consacrée à l'âme du défunt, par tous ses collègues travaillant dans le même hôpital, avant d'effectuer la prière D'El Djanaza. Son corps a été emmené pour être enterré au cimetière de Sidi Haidar (à l'Est de Sétif). Il est à noter, que le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Sétif, Salim rakam, avait confirmé dimanche dernier, dans un communiqué que 155 cas positifs de Covid-19 avaient été enregistrés dans les rangs du personnel médical et paramédical et des travailleurs du secteur de la santé, faisant deux (2) décès. Le ministre de la Santé et de la Population a récemment révélé, dans un communiqué de presse, le décès de 26 employés du secteur de la santé, et l'infection de 1.515 personnes par le coronavirus, au niveau du territoire national.

R. N.

LUTTE CONTRE LA FLAMBÉE DU COVID-19

# Les walis entrent en action

*Les walis ont pris une série de mesures récentes afin de tenter de faire face à la flambée de coronavirus, ayant touché près de 17 000 personnes en provoquant officiellement la mort de 968 personnes.*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

**A** lors que l'Algérie ne cesse d'enregistrer des records quotidiens de contaminations, le Premier ministre Abdelaziz Djerad a donné le ton le 30 juin dernier en affirmant que les lois de la République seront appliquées avec "fermeté" contre ceux qui incitent au non-respect des mesures, visant à endiguer la pandémie de la Covid.

Dans ce contexte, le ministère de l'Intérieur a annoncé ce mardi, la mise en place d'un couvre-feu à partir de 13h dans 18 communes de la wilaya de Sétif, ce pour une durée de quinze jours. Prise alors que les communes en question ont été marquées par une forte présence du coronavirus en leur sein, la mesure implique un couvre-feu dès ce mercredi 8 juillet durant chaque jour entre 13h de l'après-midi et 5h du matin le lendemain.

Le ministère de l'Intérieur précise, que la mesure induit l'arrêt total des activités commerciales, économiques et culturelles, ainsi que la suspension de la circulation automobile et l'activité de transport de voyageurs.

"Les walis doivent, lorsque la situation sanitaire l'exige et après aval des hautes autorités du pays, procéder au confinement partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs



localités, communes ou quartiers connaissant des foyers ou des clusters de contamination", indiquait le gouvernement le 29 juin dernier, à l'annonce des nouvelles mesures, précisant la décision de suspendre, "pour une durée de 15 jours dans les wilayas qui connaissent une circulation active du virus, des activités suivantes : les marchés et souks hebdomadaires, les marchés à bestiaux et les centres commerciaux et les lieux de concentration de commerces".

A Alger, l'une des deux wilayas les plus touchées d'Algérie avec Blida, le wali a décidé le 1er juillet dernier d'interdire les fêtes telles que les mariages, circoncisions et autres ainsi que tous types de rassemblements familiaux. Le port du masque de protection est quant à lui obligatoire dans la rue et dans les voitures pour tous les citoyens, tandis que tout contrevenant sera verbalisé.

Une mesure similaire a été décidée dans les jours qui ont suivi dans plusieurs wilayas. C'est le cas, notamment des wilayas

d'Annaba, de Bejaia et Tizi-Ouzou. Tous ont émis des arrêtés interdisant l'organisation des fêtes de mariages et la suspension temporaire de l'établissement des actes de mariage par les mairies ainsi que l'interdiction des fêtes de circoncision. Outre l'interdiction des mariages et la suspension de la délivrance des actes de mariages par les mairies, des walis ont décidé aussi de fermer les marchés hebdomadaires à bestiaux, alors que l'Aïd-el-Kebir approche.

En plus de la promiscuité, l'autre danger sanitaire que représente ces marchés vient du rituel qui consiste à palper le mouton et à manipuler sa toison, préviennent les vétérinaires. Ces spécialistes considèrent la toison du mouton comme un support de transmission du virus au même titre que tous les supports inertes où le virus peut survivre, comme les pièces de monnaie, les poignées de porte, les rampes d'escalier, les vêtements, etc...

R. R.

## Des wilayas ferment les marchés à bestiaux

PAR RANIA NAILI

A quelques jours de l'Aïd-el-Kebir, des wilayas ont décidé de fermer les marchés à bestiaux dans le cadre de la lutte contre la flambée des nouveaux cas de coronavirus qui touche l'Algérie ces derniers jours.

Les regroupements humains, auxquels ils donnent lieu font en effet de ces espaces des terreaux fertiles pour une propagation exponentielle de l'épidémie de Covid-19.

Deux wilayas, Batna et Skikda, ont annoncé la fermeture des marchés de vente de moutons du fait du risque sanitaire potentiel qu'ils représentent, rapporte le site de l'ENTV. Le wali de Skikda, Aïssa Aroua, a pris, en date du 5 juillet, une mesure relative à la fermeture des marchés hebdomadaires et les marchés à bestiaux sur l'ensemble du territoire de la wilaya,

dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du Covid-19, a annoncé une source de la wilaya, à l'ENTV. Cette décision ne concerne pas les marchés de fruits et légumes, précise encore la même source qui prévient que toute infraction à cette décision "expose son auteur à des poursuites judiciaires avec la fermeture administrative du lieu". Le wali de Batna, Toufik Mezhoud, a justifié cette décision par le non-respect des mesures sanitaires contre l'épidémie de coronavirus et indiqué qu'elle reste en vigueur "jusqu'à nouvel ordre".

Le wali de Sétif a été le premier à avoir pris une telle décision le 1er juillet dernier, et ce jusqu'à la levée du confinement. Cette mesure fait suite, a précisé le wali, à la hausse des cas de contaminations au Covid-19 enregistrée dans la wilaya. Les services de sécurité sont chargés de

l'application de cette décision de fermeture sur l'ensemble des 60 communes de la wilaya de Sétif. En sus de la promiscuité, l'autre danger sanitaire en ces temps d'épidémie du Covid vient du rituel qui consiste à palper le mouton et à manipuler sa toison, préviennent les vétérinaires. Ces spécialistes considèrent la toison du mouton, comme un support de transmission du virus au même titre que tous les supports inertes où le virus peut survivre, comme les pièces de monnaie, les poignées de porte, les rampes d'escalier, les vêtements, etc...

Si les vétérinaires estiment que les moutons ne transmettent pas le coronavirus, la propagation peut par contre être massive. Ils craignent justement une explosion des cas, si des mesures ne sont pas prises au sujet de ces marchés.

R. N.

### CONFINEMENT PARTIEL

#### À SÉTIF

## Rezig donne des instructions d'urgence

Lors d'une réunion urgente avec les directeurs régionaux de la wilaya de Sétif et des wilayas avoisinantes, le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a donné des instructions pour assurer l'approvisionnement du marché après la décision d'imposer un confinement partiel dans 18 communes de la wilaya de Sétif, en vue d'endiguer la pandémie de Covid-19. Cette réunion intervient après la décision du wali de Sétif, d'imposer un confinement partiel à plusieurs communes de la wilaya, qui dure 15 jours, depuis hier mercredi, ce qui a obligé le ministère du Commerce, à prendre un certain nombre de mesures pour assurer l'approvisionnement du marché pendant cette période suivant les mesures de confinement décidées par le wali de Sétif dans plusieurs communes, a précisé la même source. Dans ce cadre, le ministre a donné des instructions pour l'organisation et l'approvisionnement des marchés, en s'appuyant à l'expérience acquise avec la wilaya de Blida en matière d'approvisionnement pendant son confinement, a ajouté la même source.

Ces instructions concernent la prise de toutes les dispositions préventives par l'ensemble du personnel du secteur dans la wilaya de Sétif dans l'exercice de leurs missions, en cette situation sanitaire.

Le ministre a chargé les directeurs du Commerce des wilayas limitrophes de Sétif, d'assurer le suivi des opérations de d'approvisionnement et de contrôle des communes limitrophes à leurs wilayas afin d'alléger la pression sur le chef-lieu de la wilaya, Regzid a également demandé aux directeurs du Commerce des autres wilayas d'aider la wilaya de Sétif à travers l'organisation de caravanes de solidarité à mettre à la disposition du wali de Sétif, a conclu le communiqué. Pour rappel, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a annoncé la décision d'imposer une quarantaine partielle dans la wilaya de Sétif, au niveau de 18 communes, de 13 heures jusqu'à 5 heures du matin, pour une période de 15 jours à compter du mercredi 8 juillet 2020, et ceci, dans le cadre du renforcement des mesures préventives contre la propagation de Covid-19.

R. N.

### DÉPISTAGE DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

## Les annonces de Benbouzid

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid, a souligné que la situation épidémiologique en Algérie, due à l'infection par le coronavirus (Covid-19), est aujourd'hui en constante amélioration, par rapport à ce qui était le cas ces derniers jours.

Le ministre de la Santé a déclaré, lors de sa

visite dans la wilaya d'El Oued, sans donner de chiffres, que "la situation épidémiologique n'est pas préoccupante, et elle s'est globalement améliorée par rapport aux derniers jours".

Malgré cette amélioration notable, a-t-il dit, son ministère a également élaboré une nouvelle stratégie de santé conforme à la situation épidémiologique actuelle et

future. La stratégie consiste, selon lui, à "créer un laboratoire de dépistage et d'analyse du VIH dans toutes les wilayas du pays, ainsi qu'à former des médecins à la maladie de coronavirus (covid-19)".

Le ministre de la Santé a également révélé, que de nombreux laboratoires privés ont collaboré aux côtés de l'État et du patient, pour effectuer des analyses de détection du

coronavirus, affirmant toutefois les laboratoires privés avaient contribué à gagner du temps et des efforts, ajoutant que tous les laboratoires qui étaient aux côtés de l'État dans cette crise seront récompensés.

R. N.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE BOUMERDES  
DAIRA DE BOUMERDES  
COMMUNE DE BOUMERDES  
N°1527 / BMC / S G / 2020

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**  
N°09/2020

Le Président de l'assemblée populaire communale de Boumerdes lance un avis d'appel d'offre pour la réalisation du projet suivant :

**REALISATION DE LA CONDUITE D'ADDUCTION (CONDUITE DE REFOULEMENT DE LA STATION DE POMPAGE DE FIGUIER VERS LE RESERVOIR 1000 M3 DE FIGUIER ZONE HAUTE COMMUNE DE BOUMERDES**

Tous les soumissionnaires ayant la qualification, catégorie **Trois (III) et plus dans le secteur : Hydraulique (Activité principale)**. Ayant au moins une attestation de bonne exécution signée par un maître d'ouvrage public (projet similaire en nature) d'un montant  $\geq 10\ 000\ 000,00$  DA et une moyenne de chiffre d'affaires des trois dernières années (2017,2018 ;2019) de Dix Millions (10 000 000,00) Dinars Algériens ou plus peuvent soumissionner. Contre paiement 2000 DA.

**DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :**

**01-Le Dossier de candidature comprend :**

N°	DESIGNATION DES PIECES
01	Déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée et paraphée
02	Déclaration de probité dûment remplie, datée, signée et paraphée
03	Statut des sociétés
04	Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'Entreprise.
05	Certificat de qualification professionnel en cours de validité.
06	Les références professionnelles doivent être justifiées par des attestations de bonne exécution valorisées visées par le maître d'ouvrage public.
07	Liste des moyens humains visés par la CNAS en cour de validité et attestation d'affiliation appuyée de diplôme.
08	Liste des moyens matériels accompagnée d'un état de renseignement complet avec cartes d'immatriculation pour le matériel roulant avec carte grises + contrat d'assurance en cours de validité + PV du contrôle technique + facture d'achat pour le matériel non roulant.
09	Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2017, 2018,2019),doivent être visés par le service des impôts.
10	Une copie de jugement et le casier judiciaire qui ne porte pas la mention 'Néant'
11	Les mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH.

**02-L'offre technique comprend :**

N°	DESIGNATION DES PIECES
01	Déclaration à souscrire (dûment remplie, datée, signée et paraphée).
02	Instructions aux soumissionnaires dûment signé et paraphée
03	Le cahier des charges dûment paraphé page par page et signé, la dernière page doit porter la mention manuscrite « lu et accepté ».
05	Mémoire technique (dûment rempli, daté, signé et paraphé).
06	Planning prévisionnel des travaux et délai

Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret ;

*NB :Le maître de l'ouvrage se réserve le droit de vérifier la validité des documents par tous moyens, notamment par l'exploitation des bases de données dans le cadre de l'entraide administrative, les informations données par le soumissionnaire notamment la visite inopinée du chantier et du matériels conformément au décret exécutif n° 14/363 du 15/12/2014 relatif à l'abrogation des dispositions réglementaires relatives à la certification conforme à l'originale des copies de documents délivrés par les administrations publiques.*

**03-L'offre Financière comprend :**

N°	DESIGNATION DES PIECES
01	La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée et paraphée.
02	Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, paraphé et signé par le soumissionnaire
03	Le Détail quantitatif et estimatif dûment rempli, paraphé et signé par le soumissionnaire

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel a la consultation ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique », et « Offre financière » selon le cas ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
« **AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES** »

N°09/2020

ADRESSE À MONSIEUR LE P/APC DE BOUMERDES

**PROJET : REALISATION DE LA CONDUITE D'ADDUCTION (CONDUITE DE REFOULEMENT DE LA STATION DE POMPAGE DE FIGUIER VERS LE RESERVOIR 1000 M3 DE FIGUIER ZONE HAUTE COMMUNE DE BOUMERDES**

- Les offres devront être déposées au secrétariat général du P/APC de Boumerdes.  
- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours calendaires et commence à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux au BOMOP.

- La date de l'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 h 00  
Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limitée des dépôts des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des offres techniques et financières et le dossier de candidature au siège de la commune de Boumerdes.

Si ce jour coïncide avec une journée de repos (fériée ou week-end) la séance sera reportée au premier jour ouvrable à la même heure.

Midi Libre n° 4040 - Jeudi 9 juillet 2020 - Anep 2016 011 120

Promotion immobilière MAKHLOUF ABDELAZIZ vous propose un projet de 20 logements promotionnels et 14 locaux commerciaux au CENTRE VILLE de FERDJIOUA Cité AZADDINE BOUGHOUAS

Proximité avec les établissements scolaires, les services nécessités et les commerces

Typologie des logements :

F4 à partir de 109.70 m<sup>2</sup>

F5 à partir de 129.15 m<sup>2</sup>

Locaux commerciaux à partir de 22.81 m<sup>2</sup> jusqu'à 41.47 m<sup>2</sup>



Midi Libre n° 4040 - Jeudi 9 juillet 2020 - 005/2020

**MIDI**  
Commission nationale d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

**MIDI**  
Commission nationale d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

## Mohamed Yahiaoui installé à la tête de la Commission spécialisée d'aide aux Arts et aux Lettres

*Mohamed Yahiaoui a été installé, mardi à Alger, au poste de président de la Commission spécialisée d'aide aux Arts et aux Lettres, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. La cérémonie d'installation des membres de cette Commission spécialisée relevant du Fonds national pour le développement de l'Art et de l'industrie cinématographique et pour la promotion des Arts et des Lettres, s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.*



## Décès d'Ennio Morricone, compositeur de la musique du film "La Bataille d'Alger"

## Décès d'Ennio Morricone, compositeur de la musique du film "La Bataille d'Alger"

Le compositeur italien Ennio Morricone, auteur, notamment de la bande originale du long métrage, "La Bataille d'Alger" réalisé par son compatriote Gillo Pontecorvo, est décédé à Rome dans la nuit de dimanche à lundi, à l'âge de 91 ans, indiquent les médias italiens.

Ennio Morricone, resté "pleinement lucide et d'une grande dignité jusqu'au dernier moment", est décédé dans une clinique de la capitale italienne où il était hospitalisé à la suite d'une chute ayant provoqué une fracture du fémur, selon la même source. Réputé dans le monde entier pour ses musiques de films, le célèbre compositeur a créé plus de 500 musiques pour le cinéma, avec des mélodies aussi légendaires que celle des films, "Le bon, la brute et le truand" et "La Bataille d'Alger", sortis en 1966.

Le long métrage, "La bataille d'Alger" parfaitement traduit sur les partitions du "maestro" italien, aura été une de ses plus grandes sources d'inspiration qui aurait permis à son génie de



restituer, par le son, les situations de reconstitution du climat de psychose et de troubles qu'a connus la capitale Alger en 1957 suite au soulèvement de la population algérienne ordonné alors, par le Front de Libération National (FLN) contre le pouvoir colonial français.

Le film retrace principalement l'histoire du martyr Ali la Pointe et les militants du FLN, en lutte pour le contrôle du quartier de la Casbah à Alger.

Né le 10 novembre 1928 à Rome, Ennio Morricone, commence dès

l'âge de six ans, à composer pour s'inscrire quatre ans plus tard au cours de trompette de la prestigieuse Académie nationale Sainte-Cécile à Rome. Il étudie également la composition, l'orchestration, l'orgue, s'initie à la musique sérielle, pour débiter plus tard avec la musique "sérieuse" et commencer en 1961 à l'âge de 33 ans, au cinéma avec "Mission ultra-secrète" de Luciano Salce.

La célébrité arrive avec "Pour une poignée de dollars" (1964) de Sergio Leone. Sa collaboration

fructueuse avec le maître du western spaghetti lui apporte une réputation internationale. Mais Morricone ne se cantonne pas au western. Ce Romain, lauréat d'un Oscar en 2016, compose des bandes originales pour des films d'époque comme "1900" ou "Vatel", des comédies telles que "La cage aux folles" et met en musique des films engagés: "Sacco et Vanzetti" ("Here's to You" chanté par Joan Baez), ou "La classe ouvrière va au paradis".

### El Tarf : coup d'envoi du tournage d'une opérette dédiée aux sacrifices des chouhada et à la gloire de l'Algérie



Le coup d'envoi du tournage d'une opérette, sous forme de vidéoclip, dédiée à l'amour de la patrie et aux sacrifices des chouhada de la guerre de libération nationale a été donné samedi depuis la place de l'indépendance de la ville d'El Tarf à l'occasion de la célébration du 58ème anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse.

Intitulée "Ouhibouka watani min aâla chro-rofet", le vidéoclip est produit par la Direction de la culture de la wilaya d'El Tarf, a précisé à l'APS le directeur du secteur, Adel Safi, ajoutant que la musique de l'opérette, écrite et mise en scène par Fouad Rouayssia, a été composée par Dahmane Malek.

Filmée par le trio Wahid Boulouh, Baghdadache Djamel et Ramzi Henni et montée par Mustapha Guerguer, cette œuvre artistique immortalisera également les principaux et plus importants sites archéologiques de cette wilaya frontalière tels que K'sar lala Fatma à Ayounne, la vieille Calle, son ancien port et l'arborescence de Tonga qui dépend du parc national d'El Kala, a-t-on confié.

Six (6) artistes, à savoir Abbas Righi de Constantine, Karim Boudjemâa et Issam Meziani de la wilaya d'ElTarf, Nawel Messaoudi de Batna, ainsi que Sofiane Kholali et Chahrazed Rekab de la wilaya de Souk Ahras prennent part à cette production artistique d'une dizaine de minutes, a-t-on précisé de même source.

Un vibrant hommage aux sacrifices des chouhada et l'attachement du peuple à son passé révolutionnaire sera, ainsi, rendu à l'occasion de ce double anniversaire national par ces artistes, connus sur la scène culturelle locale et nationale, a-t-on indiqué, signalant que ce travail artistique est placé sous le slogan "ensemble pour l'édification de l'Algérie nouvelle".

Ce bouquet de poèmes patriotiques sera soumis, par le biais de la toile, à l'appréciation des internautes à partir de mardi prochain, en raison de la conjoncture sanitaire imposant le suivi du dispositif de prévention contre le Covid-19, principalement par la distanciation physique et la limitation de déplacement, a affirmé M. Safi, avant de préciser qu'il s'agit-là du "premier travail artistique du genre" dans cette wilaya côtière.

## "Papicha" de Mounia Meddour au 9<sup>e</sup> Festival du cinéma arabe de Séoul

Le long métrage de fiction "Papicha" de Mounia Meddour sera projeté au 9<sup>e</sup> Festival du cinéma arabe de Séoul (Corée), prévu du 16 au 21 juillet, annoncent les organisateurs sur le site Internet de l'évènement.

Programmé à Séoul (capitale) et à Busan (Sud-est de la Corée du sud), dans la section "Focus 2020: Arab Women Filmmakers Now" ("Focus 2020: Les femmes cinéastes arabes maintenant), "Papicha" figure aux côtés du documentaire, "17", (2017) de la Jordanienne Widad Shafakoj et des fictions produites en 2019, "Le rêve de Noura" de la Tunisienne Hind Boujema, "Balance" et "Le candidat parfait"

des Saoudiennes, Shahad Ameen et Haifaa Al Mansour. Produit également en 2019, "Papicha", traite en 90 mn du quotidien d'un groupe de jeunes femmes algériennes dans les années 1990, à travers l'histoire d'une étudiante, qui, voulant devenir styliste de mode, vend ses créations de haute couture dans les boîtes de nuits. Le casting du film réunit entre autres jeunes acteurs, Samir El Hakim, Shirine Boutella, Amira Hilda et Zahra Doumendji.

Le premier long métrage de Mounia Meddour, fille du regretté réalisateur Azzeddine Meddour (1947-2000) a été primé dans différents festivals de cinéma dans plusieurs pays, en France et en Egypte notamment. Evènement non compétitif créé en 2000, le Festival du cinéma arabe de Séoul se fixe pour objectif de mettre en valeur les productions cinématographiques issues des



### Fête de l'indépendance : 5.000 ouvrages à livrer aux bibliothèques communales d'Oran

La Direction de la culture de la wilaya d'Oran distribuera 5.000 ouvrages au profit de plusieurs bibliothèques communales à l'occasion de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris samedi auprès de cette administration locale.

Les bibliothèques des communes d'Oran, d'Es Sénia et Gdyl bénéficieront de cette opération,

prévue lundi, avec la distribution d'un total de 5.000 ouvrages dans diverses spécialités en langues arabe, amazighe et française, pour marquer ce double événement, a souligné le chef du service Arts et Littérature de cette direction, Mohamed Djelata.

A cette occasion, des lots de livres seront également distribués aux communes classées dans les

zones d'ombre, a précisé M. Djelata.

Par ailleurs, la Direction de la culture de la wilaya d'Oran avait distribué plus de 6.000 ouvrages depuis le début du confinement sanitaire décidé pour limiter la propagation du Coronavirus, a-t-on indiqué. Cette opération a été destinée à l'EHU "1er novembre 1954" et le CHUO "Dr

Benzerdjeb", ainsi qu'aux enfants hospitalisés dans le Centre anticancer (CAC) d'El Hassi et l'EPH pédiatrique d'El Minzah. Un autre quota a été réservé aux voyageurs placés en quarantaine au complexe touristique "les Andalouses" ainsi qu'à plusieurs secteurs et associations caritatives et sociales, selon le même responsable.

## Mohamed Yahiaoui installé à la tête de la Commission spécialisée d'aide aux Arts et aux Lettres

Mohamed Yahiaoui a été installé, mardi à Alger, au poste de président de la Commission spécialisée d'aide aux Arts et aux Lettres, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. La cérémonie d'installation des membres de cette Commission spécialisée relevant du Fonds national pour le développement de l'Art et de l'industrie cinématographique et pour la promotion des Arts et des Lettres, s'est déroulée en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.

En sus du président de la Commission, Mohamed Yahiaoui, actuellement directeur du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine Bachtarzi, cette commission chargée de l'examen des demandes d'aide

liées au théâtre, à la musique, au livre et aux arts plastiques, est composée de quinze (15) membres dont des artistes, des écrivains et des universitaires.

Entre autres membres de cette commission figurent l'enseignant spécialisé en arts dramatiques, Brahim Ismail, l'enseignant à l'Institut national supérieur de musique (INSM), Djamel Senouci, la plasticienne Kenza Bourenane, la chorégraphe Fatma Zohra Namous, l'écrivain Mustapha Harkat et le romancier Samir Kacimi. La ministre de la Culture a affirmé que "cette Commission doit s'acquitter

pleinement de son rôle conformément à la loi et comme l'exige la responsabilité dans l'octroi des aides aux ayants-droit". Elle a mis l'accent, en outre, sur



l'importance "de sélectionner les œuvres méritées en toute objectivité" après examen minutieux de tous les projets artistiques exposés en vue "d'accompagner

les œuvres ciblées", les talents et l'ensemble des acteurs sur la scène culturelle et artistique à même de promouvoir la production culturelle nationale.

### Festival portail numérique du court métrage : "Djaziret Leila" remporte le prix du portail d'or

Le court-métrage "Djaziret Leila" (l'île de Leila), du réalisateur marocain Mustapha Chaâbi, a remporté le prix du "portail d'or" de la session de juin du Festival international du court-métrage, selon un communiqué publié jeudi par le responsable de la communication du festival, Selmane Farès.

Le prix du "portail d'argent" est revenu au film "Corina" du réalisateur tunisien Ahmed Agarbi, alors que le troisième prix du festival, celui du "portail de Bronze" a été décerné au film documentaire "Abli", réalisé par le tunisien Tarek Abidi, rapporte le communiqué. Quant au prix du jury de cette session, il a été accordé ex'quo aux films "El Yatim" et "Amina fi laouha", respective-



ment aux réalisateurs Ghani Mazari d'Algérie et Shifan Omar Koramarki d'Irak. Enfin, le prix du public qui a voté via le réseau social Facebook, a été attribué au film "Kadri fi Afâli", réalisé par l'Algérien

Mounir Bouchareb, ajoute le document, qui précise que le festival a accordé une attestation d'encouragement spéciale au réalisateur amateur de 14 ans, Adam Samahi d'El Bayadh, en sa qualité de plus jeune réalisateur partici-

pant à cette session. L'édition de juin du Festival portail numérique du court métrage international a vu la participation de 33 courts métrages, représentant 8 pays arabes et africains, à savoir la Tunisie, le Maroc, l'Egypte, l'Irak, la Syrie, la Mauritanie et la République du Congo en plus de l'Algérie.

Visant à créer des liens et des échanges entre les réalisateurs de court métrage, mais aussi pour donner l'occasion aux adeptes du septième art de révéler leurs talents à travers la Toile, le Festival a été organisé par la direction de la Culture de la wilaya de Annaba en coopération avec la Maison de la culture Mohamed Boudiaf et l'association locale "Dhaou El Moutawasset".

# Les cinéastes Malek Bensmail et Salem Brahimî parmi les membres de l'Académie des Oscars

*Les cinéastes Malek Bensmail et Salem Brahimî sont invités à rejoindre la liste des 810 nouveaux membres de l'Académie des Oscars, qui s'est ouverte sur d'autres nationalités, selon les responsables de l'organisation.*

Né en 1966 à Constantine, Malek Bensmail a fait ses débuts dans le cinéma amateur, avant de poursuivre une formation à Paris, puis à Saint Petersburg en Russie, pour allier plus tard sa passion du cinéma à son engagement pour son pays, auquel il consacrera une filmographie dédiée au documentaire de création.

A travers des thématiques ciblées, le cinéaste va mettre à nu les travers et la complexité de l'individu, dans des films-documentaires en lien avec, entre autres sujets, la société, la tradition, l'identité et la modernité.

Plusieurs fois distingué, Malek Bensmail compte à son actif une vingtaine de documentaires dont, "Décibled" (1998), sur la nouvelle scène musicale algérienne, "La Chine est encore loin" (2008), ou la vie d'un des villages des Aurès, berceaux de la Révolution, 50 ans après l'Indépendance, "1962, de l'Algérie française à l'Algérie algérienne" (2012) et "La Bataille d'Alger, un film dans l'histoire" (2017).

Producteur, réalisateur, scénariste et acteur, Salem Brahimî est né en 1972 à Londres. Après "Rainbow pour Rimbaud" de Jean Teulé en 1995, il coréalise en 2010 avec Chergui



Kharroubi, "Africa is Back- The 2nd Panafrican Cultural Festival of Algiers", un film-documentaire sur le 2e Festival Panafricain d'Alger, tenu en 2009. Après la réalisation d'un documentaire sur l'Emir Abdelkader, il signe, en 2014, le long métrage de fiction, "Maintenant, ils peuvent venir", adapté du roman éponyme d'Arezki Mellal, avec qui il a coécrit le scénario.

Salem Brahimî a par ailleurs produit

plusieurs longs métrages de fiction et documentaires, à l'instar de, "Selves and Others" (2002) d'Emmanuel Hamon, "Mon Colonel" (2006) de Laurent Herbiet, "Cartouches Gauloises" (2007) de Mehdi Charef, "Eden à l'Ouest" (2009) de Costa-Gavras (2009), ou encore, "A mon âge je me cache encore pour fumer" (2016) de Rayhana Obermeyer.

L'Académie des arts et sciences du cinéma, plus connue sous l'intitulé de

"Académie des Oscars", avait annoncé en 2016 un doublement du nombre de femmes et d'autres catégories sous-représentées à horizon 2020, car critiquée durant plusieurs années et longtemps jugée déconnectée de la société.

Afin de tenir ses objectifs, l'Académie a triplé ses effectifs étrangers qui sont désormais plus de 2.100 (sur un peu moins de 10.000 au total), représentant 68 nationalités.

## Prix littéraire Mohamed-Dib 2020 : La "Longue liste" des auteurs retenus dévoilée

La "Longue liste" des auteurs retenus pour participer à la septième édition du Prix littéraire Mohamed-Dib a été dévoilée par le Conseil du Prix littéraire, avec un total de 23 auteurs d'expressions, arabe, amazighe et française, a annoncé l'association "La grande Maison" sur sa page Facebook.

L'évaluation des œuvres retenues ayant été maintenue malgré la situation d'urgence sanitaire causée par la pandémie de la Covid-19, une réunion du Conseil du Prix littéraire Mohamed-Dib s'est déroulée le 27 juin dernier en vidéoconférence, donnant lieu à des délibérations en faveur d'une dizaine d'œuvres en arabe, autant en français et trois en Tamazight. Hamid Abdelkader, Leïla Amer, Abdel Mounaïm Ben Sayeh, Hakima Joumana Djeribiai, Mohamed Ftelina, Djillali Khellal, Nadjet Mezhoud, Djelloul Rahil, Abderrezak Touahria, constituent la liste des auteurs arabophones retenus. Trois auteurs d'expression amazighe, Naïma Benazzouz, Walid Sahli et Murad Zimu ont également été présélectionnés, de même pour leurs com-

patriotes francophones, Mohammed Abdellah, Abderrahmane Arab, Mustapha Benfodil, Hanane Bourai, Akram El Kebir, Kader Ferchiche, Abdelaziz Grine, Djalila Kadi Hanafi (Hajar Bali), Amina Mekahli, Rostom Djawed Touati et Younes Tounsi qui font partie de cette liste.

L'agenda culturel réel ayant été affecté dans son ensemble par la pandémie du Coronavirus, les célébrations du Centenaire de la naissance de Mohamed Dib, qui devaient s'étaler le long de l'année 2020, ont du être ajournées. Lors de la sixième session du Prix Mohamed-Dib, tenue en 2018, le jury a distingué les romans, "Moul El Hira" en langue arabe d'Ismail Ibrir, "Enza" de Sami Messaoudene en tamazight et "La défaite" de Mohamed Saadoune en langue française.

Le Prix littéraire du nom du romancier algérien Mohamed Dib (1920-2003) vise à encourager les écrivains algériens d'expressions arabe, amazighe et français. L'association "la Grande Maison" recense, depuis sa création en 2001, quelque 250 adhérents répartis sur des activités du théâtre, dessin, pho-



ORAN, LUTTE CONTRE LES INCENDIES DE FORÊTS

# Installation d'une colonne mobile

*Consacrée à la lutte contre les incendies de forêts, une colonne mobile a été installée, mercredi 1er juillet, au niveau du siège de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Oran, dans le cadre du dispositif d'intervention estivale, en vigueur jusqu'au mois d'octobre prochain.*

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge de la mise en place de cette colonne mobile, le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Oran, le colonel Souiki Mahfoud, a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que quelque 45 agents, tous grades confondus, font partie de cette colonne mobile dotée de 9 camions légers de lutte contre les incendies de forêts, un camion de moyen tonnage, un camion ravitailleur, une ambulance médicalisée, un bus de transport des troupes et du matériel d'intervention, ajoutant que cette colonne mobile, qui sera déployée lors des incendies de forêts ou en appui aux équipes d'intervention dans la wilaya d'Oran et dans les wilayas limitrophes, a été créée « suite aux orientations de la Direction générale de la Protection civile (DGPC) dans le cadre de la lutte contre les incendies de forêts »



et soulignant que l'objectif de la création de ces colonnes mobiles est de lutter efficacement et de réduire au maximum leurs conséquences sur le tissu forestier. L'APS a fait savoir qu'une simulation montrant le départ de la colonne mobile après une alerte sur un incendie de forêt a été organisée par les éléments de cette colonne pour exhiber la célérité des agents et le gain de temps obtenu lors de l'intervention, précisant que la colonne mobile de

lutte contre les incendies est complètement autonome sur le plan de la logistique et du personnel. Le colonel Souiki a également souligné l'importance de la formation des agents de la Protection civile, affirmant que le but de cette formation est de « former des agents compétents et professionnels et d'une grande efficacité opérationnelle ».

B. M.

ALGER, CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI

## Inauguration du nouveau siège de la Brigade de recherche et d'investigation

Le nouveau siège de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la Sûreté de la wilaya d'Alger (SWA) a été inauguré, dimanche 28 juin, au niveau de la circonscription administrative de Baraki, en présence du wali d'Alger, de cadres de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et du chef de wilaya.

L'inauguration de l'unité opérationnelle de la BRI relevant du service de wilaya de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya « coïncide avec la célébration du 58e anniversaire de la création de la Police algérienne », a déclaré à la presse le directeur de la police judiciaire à la DGSN, le contrôleur de police, Hadj Saïd Arezki.

Cette unité constitue « un nouveau jalon à ajouter aux différentes infrastructures sécuritaires qui seront mises en service dans les jours à venir », a-t-il ajouté, soulignant que toutes ces structures permettront incontestablement de rapprocher les services de police du citoyen dans le cadre de

l'action de proximité. Le contrôleur de police Hadj Saïd Arezki a estimé qu'elle pourra à la faveur de cette inauguration s'acquitter des missions qui lui sont dévolues avec professionnalisme et efficacité, notamment en matière de lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, dont le crime organisé en vue de la protection du citoyen et de ses biens.

Pour sa part, le chef de la sûreté de wilaya d'Alger, le contrôleur de police Mohamed Bettache, a indiqué que l'inauguration du nouveau siège de la BRI « s'inscrit dans le cadre du renforcement des structures policières en application des orientations du directeur général de la Sûreté nationale concernant la garantie de la sécurité du citoyen et de ses biens en luttant contre la criminalité conformément aux lois de la République et aux principes des droits de l'Homme ».

L'objectif de ces structures est la lutte contre les grands et moyennes criminalités, notamment la lutte contre le crime organisé, le démantèlement des

réseaux criminels et la présentation des prévenus devant les juridictions compétentes, a-t-il expliqué.

« En outre, la BRI exécute des commissions rogatoires aussi bien nationales qu'internationales sur réquisition des autorités judiciaires en sus du soutien aux autres services de police en matière d'assistance technique et opérationnelle », a-t-il ajouté.

Accompagné des responsables sécuritaires, du président de l'Assemblée populaire de wilaya, Karim Bennour, ainsi que d'anciens membres des Scouts musulmans algériens et de représentants de la société civile, le wali d'Alger, Youcef Charfa, a visité les différents services de la BRI où ils ont écouté des explications sur les différents départements.

La délégation a visité, en outre, une exposition des différents équipements et matériels utilisés dans l'élucidation des affaires traitées.

APS

TINDOUF

## Projet du complexe de pompage d'eau potable

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a insisté, mardi 30 juin à partir de la wilaya de Tindouf, sur l'impératif du parachèvement du projet du complexe de pompage d'eau potable et de sa réception dans les plus brefs délais. Lors de l'inspection du projet du complexe de pompage d'eau potable dans les cités El Wiam et El Wifak, dans le cadre de la visite de travail qu'il effectue dans cette wilaya frontalière, M. Djerad a affirmé l'importance d'accélérer le rythme de réalisation des travaux pour parachever le projet, en prévision de sa réception dans les plus brefs délais.

L'autorisation de programme pour la réalisation de ce projet s'élève à 760 millions de dinars, dans un délai de 24 mois, au cours desquels il sera procédé à la réalisation de deux réservoirs d'une capacité de 10.000 m3 chacun, d'une station de pompage et d'un réseau de distribution d'une longueur de 4,9 km et d'un diamètre de 400 mm, selon la fiche technique du projet.

Le Premier ministre poursuivra sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf par l'inspection de projets de développement dans plusieurs secteurs. Il est accompagné lors de cette visite par une délégation ministérielle comprenant les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Education nationale et des Affaires religieuses et des wakfs.

LAGHOUAT

## Récolte de pomme de terre dans la daïra de Gueltat Sidi Saâd

Une récolte de plus de 100.000 quintaux de pomme de terre est attendue au niveau des zones agricoles de la daïra de Gueltat Sidi Saâd, wilaya de Laghouat, a annoncé, lundi 29 juin, la Direction des services agricoles (DSA).

La production de pomme de terre prévue au titre de cette saison agricole sera réalisée à la faveur de la mise en valeur d'une superficie dépassant les 700 hectares (ha) des terres agricoles dédiées à la pomme de terre de consommation, dont 529 ha dans la commune de Gueltat Sidi Saâd, 135 ha à Aïn Sidi Ali et 32 ha à El Beïda, selon la même source.

La wilaya de Laghouat s'oriente actuellement vers la commercialisation de la pomme de terre vers les wilayas limitrophes, suite à la réalisation d'une surproduction et une qualité de ce produit alimentaire, au niveau des terres agricoles de la wilaya, a indiqué le directeur des services agricoles, Habib Bousri.

De son côté, Belkacem (un agriculteur de la région) a indiqué que le soutien financier octroyé aux agriculteurs, au titre de la mise en valeur des terres agricoles, a permis la réhabilitation de sa superficie agricole et d'entamer la culture de la pomme de terre.

APS

FUITE DES CERVEAUX

# Un gain pour les pays du sud de la Méditerranée ?

*Placée au 105e rang sur un total de 125 pays, l'Algérie est en mauvaise posture pour retenir ses cerveaux et ses compétences qui fuient le pays depuis l'année 2000 pour s'installer à l'étranger et faire le bonheur des pays avancés.*

PAR AMAR AOUIMER

**E**n effet, ils sont des milliers de chercheurs, ingénieurs et médecins algériens à travailler dans des centres de recherche et des laboratoires en France, aux Etats-Unis d'Amérique et d'autres pays développés occidentaux.

Plus de 600.000 chercheurs et universitaires issus des instituts et établissements d'enseignement supérieur algériens exercent actuellement dans les pays avancés au grand dam de leur pays d'origine qui pourrait bénéficier de leur savoir-faire et du transfert de technologies susceptibles de générer des milliards de dollars, tant cette diaspora est compétitive et rentable. Trois documents d'orientation (policy papers) du réseau euroméditerranéen pour les études économiques (EMNES) analysent la question complexe de l'immigration légale en Méditerranée et de ses conséquences paradoxales. D'un côté, la favoriser limite l'immigration illégale, souligne le rapport en anglais intitulé "Les voies de migration légale à travers la Méditerranée : réalisations, obstacles



et voie à suivre", et de l'autre, elle conduit à la fuite des cerveaux du Sud vers le Nord.

L'impact de ces départs, principalement alimentés par des jeunes de formation tertiaire confrontés au manque d'emplois dans leurs pays (45% de taux d'emploi au Maroc, 35% en Jordanie contre 72% en UE), ne s'avère cependant pas complètement négatif. Comme l'indique le document "Offre de travail, éducation et migration dans les pays du sud de la Méditerranée", au lieu de subir le chômage chez eux, ils peuvent ainsi exercer un métier "à la hauteur de leur éducation", a indiqué l'Observatoire économique euro-méditerranéen basé à Marseille.

Le rapport "Exode des cerveaux dans les pays du sud de la Méditerranée" ajoute que leur départ bénéficie aussi à leurs familles grâce à "leurs envois

de fonds importants qui participent à financer l'éducation de ceux restés sur place". Selon des chiffres basés sur des données 2015 publiés par la Banque mondiale, les sommes envoyées représentent environ en volume l'équivalent de 16% des exportations des pays du sud de la Méditerranée vers l'UE. Les Egyptiens émigrés dans l'Union européenne expédient ainsi annuellement 1,1 milliard dollars dans leur pays d'origine, les Algériens 1,79 milliard dollars, les Libanais 1,86 milliard dollars, les Tunisiens 2 milliards dollars, les Marocains 6,14 milliards dollars, ajoute cette même source.

## Gain de cerveaux plutôt que fuite des cerveaux

La fuite des cerveaux enrichit les compétences au profit de tous. Les experts d'EMNES préconisent de ne

plus raisonner en terme de "fuite des cerveaux" (brain drain) mais en "gain de cerveaux" (Brain Gain).

Rym Ayadi, présidente de l'EMEA (Association des économistes euroméditerranéens) et directrice d'EMNES, suggère la mise en place entre les pays de la rive sud et de la rive nord de la Méditerranée d'un "système euroméditerranéen régional collaboratif pour mieux gérer ces flux. Ce serait plus efficace et plus productif". Pour les auteurs du rapport "Labour supply, education and migration in south mediterranean countries", poursuivre et appuyer la migration légale ne doit pas exonérer les Etats à "se pencher sur le faible niveau d'instruction et l'inadéquation entre les compétences et les systèmes éducatifs, mais aussi lutter contre le choix dominant de certains domaines d'études, comme les sciences sociales, qui ne correspondent pas aux offres de postes dans leurs pays". Le manque d'emplois demeure le moteur de la migration légale ou illégale, insiste le rapport Brain drain. Cette soupape de sécurité entraîne environ 400.000 Méditerranéens du Sud à rejoindre chaque année un pays de l'Union européenne, précise cette même source.

"Il faut créer des emplois au sud de la Méditerranée en conduisant une politique de long terme", souligne Rym Ayadi. Elle en appelle à "casser la spirale population croissante, faible niveau d'instruction, faibles opportunités de travail, immigration au Nord".

A. A.

ENVIRONNEMENT

## Entame de l'organisation de la filière des déchets plastiques

La ministre de l'Environnement, Nacéra Benharath, a annoncé récemment l'entame par son département ministériel de la mise en œuvre du projet d'organisation de la filière des déchets plastiques, dans le cadre d'un partenariat avec des entreprises spécialisées étrangères.

"Nous avons entamé de larges concertations avec des entreprises allemandes pour la mise en œuvre du projet d'organisation d'un nombre de filières, à commencer par celle du plastique", a indiqué la ministre lors d'un point de presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya. Signalant la tenue, à cet effet, en février dernier, de rencontres de concertation avec des opérateurs des secteurs des pneus usagés, des huiles usagées et des batteries usagées.

Cependant, la crise sanitaire de Covid-19, qui a affecté l'Algérie au même titre que de nombreux pays de la planète, et les mesures de lutte contre ce virus, préconisant, notamment, l'interdiction de l'organisation de rencontres avec les partenaires

concernés, ont, selon Benharath, "quelque peu retardé la concrétisation des objectifs du secteur en la matière". S'exprimant sur la stratégie du secteur relative à la protection des systèmes environnementaux et de la biodiversité, elle a soutenu que la "feuille de route" mise en place, à cet effet, "englobe tous les secteurs", avec une option prise pour s'attaquer "en premier aux secteurs les plus sensibles, objets de risques, les forêts notamment", a-elle fait savoir.

En inspectant une usine privée de production de brique isolante (à isolation thermique), à Tidjelabine (est de Boumerdès), la ministre a affirmé la mise à disposition, par ses services, de tous les "moyens et ressources nécessaires" pour "l'accompagnement de ce type de start-up, qui œuvrent en vue d'innover dans des domaines écologiques", susceptibles, a-t-elle dit, de "réduire de 40% la consommation de l'énergie au niveau des foyers".

Après un exposé détaillé sur le Centre d'enfouissement technique de déchets (CET) de Corso (au Nord), dédié aux

déchets de 26 communes de Boumerdès et d'Alger, la ministre de l'Environnement a inauguré le 2e casier de collecte et d'enfouissement des déchets du CET, suite à l'arrivée à saturation du 1er casier, depuis plusieurs mois.

Sur place, elle a fait part d'une démarche entreprise en vue de changer l'appellation des CET, à travers le pays, en "Centres de valorisation des déchets solides", a-t-elle dit.

Estimant que cette nouvelle appellation est "plus adaptée aux objectifs du secteur visant la généralisation du tri sélectif des déchets à tous le pays, conformément aux normes environnementales en vigueur".

"Le tri sélectif ouvrira d'importantes perspectives pour les start-up intéressées par ce secteur d'avenir, outre sa contribution dans la création de la richesse et de postes d'emploi", a-elle soutenu, à ce propos.

A Cap Djinet, Nacéra Benharath a visité la nouvelle centrale électrique (1.131mgwt), entrée en service en juillet 2019. Sur place elle a présidé

une cérémonie de signature d'un accord de partenariat entre une entreprise sud-coréenne, réalisatrice de cette centrale, et l'entreprise Green Sky, agréée par le ministère de l'Environnement pour la prise en charge des déchets chimiques liquides présents dans les bassins de cette nouvelle station de production d'électricité.

La ministre a loué la signature de cet accord, devant permettre, a-t-elle dit, de "traiter les déchets industriels dangereux, au niveau de la centrale, à partir d'aujourd'hui et tout au long de l'année, à travers un partenariat et une coopération avec une start-up algérienne". Nacéra Benharath a inspecté, par là-même, une unité de recyclage des déchets plastiques à Ouled Moussa (ouest de Boumerdès), au même titre que les containers de tri de déchets solides installés sur le front de mer de la ville de Boumerdès, avant d'honorer un nombre d'employés de l'entreprise d'hygiène Medinet, relevant du CET de Corso.

R. E.

# L'UE réaffirme sa position de non reconnaissance de la marocanité du Sahara Occidental

*Le Haut Représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, Josep Borrell, a réaffirmé la position de l'UE de non reconnaissance de la marocanité du Sahara Occidental, dans une déclaration publiée mardi.*

La nouvelle déclaration du chef de la diplomatie européenne, qui ne laisse aucune marge aux interprétations "soumoises" de la force occupante, est intervenue dans une réponse écrite à une question de l'eurodéputé allemand Guido Reil, sur l'étiquetage des produits provenant du Sahara Occidental. La position de l'UE de non reconnaissance de la marocanité du Sahara occidental intervient quelques heures seulement après la publication par des médias marocains d'informations fallacieuses sur la position de l'Union européenne quant au conflit du Sahara Occidental, est-il indiqué dans cette déclaration, rapportée par les médias. C'est ainsi que M. Borrell a affirmé que "la position de l'UE concernant le Sahara occidental est guidée par les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies (ONU) et demeure que le Sahara occidental est un territoire non autonome, dont le

statut final sera déterminé par les résultats du processus en cours dirigé par l'ONU". "L'UE rappelle son soutien aux efforts du Secrétaire Général des Nations Unies pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui garantira l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations Unies", a-t-il soutenu. Concernant l'étiquetage des produits importés dans le marché européen, le Haut Représentant a indiqué que les autorités compétentes des Etats membres sont chargées de garantir dans les cas spécifiques le respect de l'acquis communautaire concernant la mise sur le marché des denrées alimentaires et les informations à fournir aux consommateurs. Régulièrement au sujet de la position de l'UE sur le conflit du Sahara Occidental, le Chef de la diplomatie européenne ne cesse de souligner que la position de l'UE est conforme aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU en la matière. Cette position a été récemment exprimée dans une réponse écrite, publiée le 3 juillet courant, à la question de l'eurodéputé espagnol Miguel Urban Crespo ainsi que dans une lettre adressée aux eurodéputés espagnols M. Manu Pineda et Mme. Sira Rego, fin mai



demier, en réponse à leur lettre sur le conflit au Sahara occidental et la détention des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines. Enfin, il importe de rappeler que l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), la plus haute juridiction européenne, du 21 décembre 2016, affirmant l'inapplicabilité des accords agricoles et de pêches entre le Maroc et l'UE sur le Sahara Occidental en raison de son statut "distinct et séparé" du royaume du Maroc.

## HRW dénonce des exécutions extrajudiciaires de 180 personnes au Burkina Faso

L'ONG Human Rights Watch rapporte que 180 personnes ont été tuées ces derniers mois à Djibo, dans le nord du Burkina Faso, et affirme qu'il existe des preuves suggérant l'implication des forces de sécurité gouvernementales burkinabè. Human Rights Watch (HRW) a dénoncé dans un rapport, mercredi 8 juillet, des exécutions extrajudiciaires de 180 personnes ces derniers mois à Djibo, dans le nord du Burkina Faso, impliquant des forces armées burkinabè. "Des fosses communes contenant au moins 180 corps ont été découvertes au cours des derniers mois, et les preuves disponibles suggèrent l'implication des forces de sécurité gouvernementales dans des exécutions extrajudiciaires de masse", indique l'organisation de défense des droits humains. Selon des habitants de Djibo, les morts, tous des hommes, ont été abandonnés par groupes de 3 à 20 le long des routes principales, sous des ponts, ainsi que dans des champs et des terrains vagues. Ce sont des habitants qui ont enterré les corps dans des fosses communes "en mars et avril", "avec l'approbation des autorités militaires et locales", explique HRW. Selon les témoignages, la majorité des victimes étaient des hommes appartenant aux ethnies fulani et peul, parmi lesquelles les groupes jihadistes qui ensanglantent le Burkina Faso depuis cinq ans recrutent principalement.

### Demande d'enquêtes impartiales

"Les autorités du Burkina Faso devraient dévoiler de toute urgence qui a fait de Djibo un terrain d'exécutions sommaires", a déclaré la directrice pour l'Afrique de l'Ouest de HRW, Corinne Dufka, citée dans le rapport. "Les informations existantes désignent les forces de sécurité gouvernementales, il est donc essentiel de mener des enquêtes impartiales", estime-t-elle. En réaction à ces allégations, le gouvernement s'est engagé à ouvrir une enquête, expliquant que ces exécutions ont pu être commises par les groupes armés (jihadistes, NDLR) en utilisant des uniformes et moyens logistiques de l'armée volés lors d'attaques, selon HRW.

Djibo est située dans l'une des régions les plus touchées par les attaques jihadistes, qui ont fait dans le pays plus de 1 100 morts depuis 2015, et contraint près d'un million de personnes à fuir leurs foyers.

Agence

Agence

## La 45<sup>e</sup> Eucoco se tiendra les 7 et 8 novembre à Las Palmas

La 45<sup>e</sup> Conférence internationale de soutien au Sahara occidental (Eucoco) se tiendra les 7 et 8 novembre prochain à Las Palmas (Iles Canaries), a annoncé l'ambassadeur sahraoui Oubbi Bouchraya Bachir, délégué du Front Polisario en Europe et dans l'Union européenne.

"C'est la rencontre annuelle de solidarité européenne et continentale pour la cause sahraouie qui poursuit la lutte pour l'indépendance de la dernière colonie d'Afrique, le Sahara occidental", affirmé Oubbi Bouchraya, dans une déclaration à l'agence presse sahraouie (SPS).

Il a fait savoir que des délégations européennes, africaines et latino-américaines participeront à l'événement

annuel. Au terme de la réunion du Groupe de travail de la coordination européenne, au cours de laquelle le lieu et la date de la conférence ont été déterminés, le diplomate sahraoui a précisé que les travaux de la 45<sup>e</sup> Eucoco seront axés sur la situation des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines, "en particulier le groupe Gdeim Izik, les héros de cette épopée historique sur le chemin de notre résistance civile pacifique".

"Le choix de la province de Las Palmas a "plusieurs implications, d'autant plus que cette édition coïncide avec la commémoration du dixième anniversaire du démantèlement militaire du camp d'Adim

Izik", a-t-il ajouté. La 44<sup>e</sup> Eucoco, qui s'était tenue en novembre 2019 à Vitoria-Gasteiz (Pays Basque), a été marquée par un programme riche élaboré pour ce rendez-vous important de solidarité avec le peuple sahraoui dans sa lutte pour son indépendance. Elle a été également l'occasion de lancer un appel à l'Etat espagnole pour assumer ses responsabilités historique, politique et morale envers le peuple sahraoui. La Conférence Eucoco, organisée chaque année dans une ville européenne depuis 1975, est le rendez-vous annuel le plus important du mouvement de solidarité européen avec le peuple sahraoui.

CÔTE D'IVOIRE:

## Un enrôlement électoral inattendu de plus d'un million de personnes

Le processus de révision annuelle de la liste électorale vient de s'achever. Etape importante à moins de quatre mois de la présidentielle. Et la cuvée 2020 serait particulièrement fructueuse : plus d'un million de nouveaux inscrits sur des listes qui comptaient avant la révision plus de 6,5 millions d'électeurs, signe d'un engouement en vue des échéances électorales. Les débuts auront été poussifs mais au final, la révision annuelle de la liste électorale aura drainé plus de nouveaux inscrits qu'attendu et ce malgré la pandémie et les inondations. Si potentiellement cinq mil-

lions de personnes – c'est-à-dire le nombre estimé d'Ivoiriens en âge de voter mais qui n'étaient pas inscrits sur les listes – pouvaient venir s'enrôler, les responsables de la Commission électorale disaient tabler sur 200 ou 300 000. Or, selon nos informations, 1,1 million personnes seraient venues s'inscrire, bénéficiant de deux prolongations, de douze jours au total, accordées à la demande de tous les partis. À quatre mois de la présidentielle les états-majors politiques ont fait feu de tout bois pour pousser leurs sympathisants à s'inscrire. Y compris le FPI pro-Gbagbo

qui boycottait les élections depuis 2011 et entend bien cette année peser dans les urnes. Les statistiques détaillées de la Commission électorales permettront de dire dans quelles régions ces appels de partis ont été le plus entendus, et au sein de quelles tranches d'âge. La liste va maintenant être « traitée », expurgée de ses doublons ou des personnes décédées par exemple. La liste provisoire sera publiée au plus tard le 1<sup>er</sup> août. S'ouvrira alors une période de contentieux avant la publication définitive en septembre.

Agence

FOOTBALL : LES JOUEURS DE L'ÉQUIPE PERSISTENT ET SIGNENT :

## "L'équipe du FLN fut l'ambassadrice de l'Algérie à l'étranger"

Invités par la Chaîne Beur TV, dans l'émission Hadath Ryadhi (Événement sportif), les deux figures emblématiques du football algérien et de l'équipe du FLN, en l'occurrence Abdelhamid Zouba et Mohamed Maouche, accompagnés de Abderrahmane Mehdaoui, ex-entraîneur national et militaire, se remémorent l'histoire fabuleuse de la glorieuse équipe du FLN, créée en 1957.

PAR MOURAD SALHI

D'abord, Mohamed Maouche insiste pour relater l'histoire de la création de l'équipe du FLN à l'époque et confirme, encore une fois, que l'idée revient à Mohamed Boumezreg. "D'abord, je tiens à préciser que le mérite de la création de l'équipe du FLN revient au regretté Mohamed Boumezreg El Mokrani. L'idée de fonder cette équipe à l'époque fut suite à la participation d'une équipe d'étudiants à une manifestation à Moscou en 1957.

Boumezreg a contacté Bentifour, Laâribi et moi-même. Des réunions furent organisées chaque mercredi à 18h au café Luxemburg. C'était le mois de décembre 1957 que l'idée commence à prendre forme. L'idée a vu le jour sur la base d'un



article du congrès de la Soummam qui stipule que chaque Algérien qui peut apporter un plus soit le bien venu. Par la suite, on s'est réuni avec Tahar Moulai de Saïda, le représentant des étudiants. On était, donc, à cinq à se réunir régulièrement avant de créer cette glorieuse équipe du FLN", a relaté Mohamed Maouche.

Ce dernier a ajouté que l'opération de fuite des joueurs a été bien réfléchi par Boumezreg en s'appuyant sur le calendrier du Championnat de France. "À cette époque, il y avait trois matchs très importants. D'abord, entre Monaco et Angers, Saint-Etienne-Béziers, Toulouse et Reims. Le contact était entre huit joueurs qui évoluent dans ces clubs, avant de se donner rendez-vous à Lausanne. Par la suite, dix joueurs ont déjà rejoint la Tunisie, sans moi bien sûr, puisque j'étais incarcéré pendant 49 jours", a-t-il raconté.

De son côté, Hamid Zouba a fait savoir que "le rôle de cette équipe était de faire sortir notre guerre de l'Afrique du Nord vers l'extérieur. A notre époque, on jouait

sans préparation. J'estime que la jeunesse a bénéficié de notre exemple. Notre équipe avait comme principal objectif de faire entendre la voix de la Révolution algérienne dans le monde. Nous avons atteint largement notre but, sachant que nos responsables ont fait de nous des ambassadeurs pour montrer que l'Algérie était libre et indépendante. Le monde entier, dont les États-Unis, la France, l'Afrique du Sud et autres, connaît l'équipe du FLN", a-t-il indiqué.

Quant à Abderrahmane Mehdaoui, son intervention fut tout aussi intéressante surtout qu'il qualifie l'équipe du FLN de "modèle" pour la jeunesse. "La force de l'Algérien a été héritée de nos ancêtres. L'équipe du FLN est un modèle à suivre par la jeunesse. Le meilleur exemple fut celui de Djamel Belmadi. Il était un élément très important en tant que joueur. Son comportement décrit clairement son amour à son pays", a-t-il indiqué.

M. S.

FOOTBALL

## La commission médicale de la FAF pour un "retour progressif" de l'activité en cas d'accord

Le président de la commission médicale de la Fédération algérienne de football (FAF), Djamel-Eddine Damerdjji, a préconisé, mardi, un "retour progressif" à l'activité sportive, en cas d'accord des pouvoirs publics pour reprendre les compétitions, suspendues depuis mi-mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). "Nous sommes sur le point de boucler quatre mois d'inactivité et la durée va certainement s'allonger. Après avoir montré au début une certaine volonté à entretenir leur forme, les joueurs ont fini par se laisser et ont abandonné. Certains ont pris du poids. C'est tout le monde qui est dans la même situation en raison des mesures liées au confinement. Dans le cas où les pouvoirs publics viendraient à donner leur accord pour une reprise, elle doit se faire de manière progressive, comme si le joueur n'a jamais joué au football, c'est ça le principe, afin d'éviter les blessures notamment", a indiqué, à l'APS, Dr Damerdjji. Le Bureau exécutif de la FAF, réuni mardi dernier, a maintenu sa position prise initialement pour la reprise de la saison footballistique 2019-2020, en cas d'accord des pouvoirs publics. En attendant la levée totale du confinement et l'autorisation des rassemblements, il a été décidé de maintenir la feuille de route initialement établie le 30 avril dernier, qui consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8

semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics.

"Je suis en même temps optimiste et pessimiste en raison du nombre de cas recensés ces derniers jours. Une reprise en l'état actuel est écartée. Il faudra bien un jour reprendre, mais ce qui importe le plus c'est la préservation de la santé publique", a-t-il ajouté. S'agissant du protocole sanitaire élaboré par la FAF, sur demande du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), Dr Damerdjji a tenu à préciser un "détail important" : "Tout le monde doit comprendre que ce protocole a été réalisé pour une reprise, dont la date et le pouvoir de décision n'ont jamais été entre les mains de la FAF, encore moins du MJS. Les mesures contenues dans le protocole sanitaire ont été établies dans la faisabilité de leur application." Une éventuelle reprise de la compétition après une longue période d'inactivité pourrait être "préjudiciable" pour le joueur, estime le docteur Amar Benarmas, membre du staff médical du MC Oran. "Sur le plan médical, c'est impossible de reprendre après un si long arrêt. Inviter le joueur à s'entraîner de nouveau pourrait l'exposer à un risque réel de blessure. Ce n'est pas évident, d'autant que la majorité des joueurs algériens manquent d'une véritable hygiène de vie", a-t-il regretté.

Au MCO, les joueurs ont été soumis depuis le début de la pandémie à un travail

individuel, mais le docteur Amar Benarmas semble avoir des doutes sur leur volonté de l'appliquer. "A l'instar des autres formations, le MCO a transmis à chaque joueur un programme en solo à suivre, mais j'ai des doutes sur leur volonté de l'appliquer. Ce n'est pas facile, d'autant que la période est devenue si longue.

La meilleure décision qui puisse être prise par les autorités est l'arrêt définitif du Championnat", a-t-il estimé. En cas de reprise, Dr Benarmas a suggéré de regrouper les joueurs dans un hôtel et leur interdire de se rendre chez eux : "C'est une décision qui sera prise par le MCO en cas de reprise. Les joueurs s'entraîneront pendant la journée et seront regroupés en permanence à l'hôtel. C'est la meilleure solution pour leur éviter de se frotter avec d'autres personnes, ce qui augmenterait les risques de contamination".

Enfin, le médecin du MCO a indiqué qu'il faudra bien reprendre un jour, "mais pas dans le contexte actuel", marqué par la hausse du nombre de cas positifs au Covid-19 depuis quelques jours. "La reprise se fera tôt ou tard, c'est une certitude. Le virus va rester avec nous certainement pour une longue période, nous devons nous adapter à la situation, l'urgence est de rendre les joueurs plus disciplinés et conscients", a-t-il conclu.

APS

LIGUE 1

## Signature d'une convention tripartite entre l'USMA, la DCGF et un cabinet d'expertise

Une convention tripartite liant la SSPA Union Sportive Medina d'Alger (USMA) au cabinet d'expertise Kaizen Academy ainsi qu'à la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) a été signée mardi à Alger, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur général de la SSPA/USMA, Abdelghani Haddi, du secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd, du président de la DCGF relevant de la FAF, Réda Abdouche et de membres de son équipe, selon la même source qui ne donne pas plus de détails.

Fin juin dernier, trois clubs de la Ligue 1 algérienne de football, à savoir le CR Belouizdad, l'AS Aïn M'lila et le NC Magra avaient signé la même convention tripartite pour la mise à niveau du management et l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001.

Le MC Alger était le premier club de l'élite à signer une convention tripartite, liant sa SSPA/Le Doyen au cabinet d'expertise IANOR et à la DCGF, avant d'être imité par d'autres clubs de Ligue 1, notamment le Paradou AC et l'USM Bel-Abbès.

La signature de ces conventions s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures décidées par la FAF, au titre de l'accompagnement des clubs professionnels.

Avec plus d'un million de certificats dans le monde, la norme ISO 9001 reste la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Elle constitue un socle pour optimiser le fonctionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, réduire les coûts et gagner en compétitivité.

## Le président de la JS Kabylie condamné à deux mois de prison ferme

Le président de la JS Kabylie (Ligue 1 de football), Cherif Mellal, a été condamné, lundi, à deux mois de prison ferme par le tribunal de Tizi-Ouzou dans une affaire de diffamation qui l'opposait à l'ex-président Mohand-Chérif Hannachi, a appris l'APS de Sofiane Dekkal, membre du collectif d'avocat de la JSK.

Le procès de l'ex-président de la JSK intervient à la suite d'une plainte pour diffamation déposée après la lourde défaite concédée à domicile par l'équipe face au CR Belouizdad où le président Mellal avait déclaré que "c'est Hannachi qui était derrière l'envahissement du terrain par des supporters de la JSK". N'ayant pas apprécié les déclarations tenues contre lui par le président Mellal sur une chaîne de télévision, Hannachi a intenté une action en justice.

APS

**LE MONDE  
FANTASTIQUE D'OZ**



21h00



Kansas, 1905. Oscar Diggs, illusionniste de foire et bonimenteur patenté, doit fuir un mari jaloux. Pris dans une tornade, il est propulsé de son pays poussiéreux dans l'univers féerique d'Oz. Ébloui par ce monde merveilleux, il ne doute pas d'y rencontrer la fortune. Theodora, une jeune sorcière, le prend d'ailleurs pour le magicien dont la prophétie annonce qu'il libérera Oz. Un rôle que Diggs se réjouit de jouer. Evanora, soeur aînée de Theodora, doute quant à elle qu'il soit le sauveur attendu, mais lui promet la richesse s'il brise les pouvoirs de Glinda, leur soeur exilée

**S.W.A.T  
COMBAT DE COQS**



21h00



Après le meurtre d'un vigile dans une gare de fret et le vol d'une cargaison de produits pharmaceutiques, le marshall Eric Wells demande à Hondo et son équipe de lui prêter main forte pour appréhender le coupable, un certain Shen Kwon. Mais Hondo n'est pas dupe : il se doute que si le Marshall a fait appel à lui, c'est avant tout pour savoir qui est le nouvel amant de son ex-femme, Nia Wells, dont il est encore amoureux. Le S.W.A.T. parvient à remonter la piste des voleurs de marchandise jusqu'à un complice de Kwon nommé Alec Chan, un ami d'enfance de Tan

**LES PLUS BEAUX DUOS  
DU GRAND SHOW**



21h00



France 2 vous invite à revivre, en compagnie de Michel Drucker, les plus beaux duos du «Grand show», qui ont permis la rencontre exceptionnelle des géants de la musique tels que Céline Dion chantant une dernière fois avec Johnny Hallyday, les retrouvailles à la télévision des Vieilles canailles, Patrick Bruel dans un duo étonnant avec Julien Doré, l'émouvante version de «Mistral Gagnant» par Laurent Gerra et Nolwenn Leroy, Christophe Maé avec Véronique Sanson, Julien Clerc reprenant avec Carla Bruni «Ma préférence», Chico & the Gypsies invitant Mireille Mathieu sur une version gitane de «La foule» d'Édith Piaf... Et de nombreux duos qui ont réuni les plus beaux artistes de la chanson française

**DISPARUS**



21h00



Clair et Pierre ont confié leur enfant à une très jeune fille, promettant de ne pas rentrer tard. Mais voilà... Cette fois-là, en rentrant, il n'y a plus personne. Ni enfant, ni baby-sitter. Fugue de la jeune fille ? Enlèvement de l'enfant ? Double meurtre ? Ils ne savent pas, peuvent tout imaginer et c'est bien cela, le pire. Leur vie s'arrête. L'histoire commence



**LA SELECTION  
DU MIDI LIBRE**

**THE KILLING**



21h00



Sarah est persuadée que Lisa, l'amie de Nanna, a vu plus de choses qu'elle ne le prétend à la fête du lycée. Mais un autre indice aiguille les enquêteurs sur une piste inédite. La campagne de Troels bénéficie d'un nouvel élan, sous la poigne de fer de son conseiller politique, Rie. Dévastés par le chagrin, les parents de Nanna, Pernille et Theis, dérivent loin l'un de l'autre

**SHERLOCK  
L'EFFROYABLE  
MARIÉE**



21h00



Pourquoi Thomas Ricoletti est-il surpris de voir sa femme vêtue de sa vieille robe de mariée ? Il s'avère que quelques heures plus tôt, cette dernière s'est donné la mort... Le fantôme de Mme Ricoletti semble désormais hanter les rues, animé par une intarissable soif de vengeance. Du quartier brumeux de Limehouse aux profondeurs d'une église en ruines, Holmes, Watson et leurs amis vont devoir faire preuve de ruse afin de lutter contre un ennemi apparemment sorti de sa tombe et pour dévoiler la terrible vérité sur... l'effroyable mariée !

**THIS IS US  
RENCONTRES  
DÉCISIVES**



21h00



Kevin et Zoe atterrissent au Vietnam. Dans le passé, Jack et Rebecca prennent la route pour Los Angeles où Rebecca doit passer une audition dans une maison de disques, tandis que Jack va rendre visite à des amis. En réalité, il se rend chez les parents d'un soldat mort sous ses ordres pendant la guerre du Vietnam. A cette occasion, des révélations sont faites sur le passé militaire de Jack. Au cours de cette escapade, Jack et Rebecca se découvrent un peu plus encore au fil du trajet

**TAXI 4**



21h00



Le commissaire Gilbert est sous pression : un dangereux braqueur, qui se fait appeler «Le Belge», sème la terreur dans la cité phocéenne. Les hommes de Gilbert trouvent un moyen de le placer en garde à vue, mais le malfaiteur prend la fuite à la suite d'une maladresse d'Émilien. Pour réparer son erreur, Émilien demande l'aide de son ami Daniel, chauffeur de taxi amateur de vitesse, dans l'espoir de neutraliser le coupable. Une folle course-poursuite commence pour les deux acolytes sur les traces du Belge

Fajr	03h47
Dohr	12h53
Asr	16h44
Maghreb	20h12
Icha	21h51

## FLAMBÉE DU COVID-19

# LES SPÉCIALISTES ALERTENT SUR UN AFFLUX MASSIF DE MALADES DANS LES HÔPITAUX

Signe que les contaminations au Covid-19 sont en augmentation constante en Algérie, les hôpitaux sont au bord de la saturation. Le CHU de Blida connaît un "afflux important" de malades atteints de Covid-19, alerte le Pr Abderrazak Bouamra, chef de service épidémiologique dans cet hôpital, dans une déclaration hier à l'ENTV. Il fait part d'une "forte pression" sur les différents services, avec des taux d'occupation des lits en augmentation. "Jusqu'ici, nous arrivons à prendre en charge ces cas. Toutefois, si on continue sur cette cadence, on aura davantage de pression en termes d'hospitalisations. Nous risquons alors d'arriver à un stade où nous ne pourrions pas prendre en charge tous les malades au niveau de l'hôpital", prévient le Pr Bouamra. Au CHU Nafissa Hamoud (ex-Parnet) à Alger, la situation n'est pas meilleure. Le service Covid affiche également complet, comme nous le confirme Pr Belkacemi chef de service Covid. "Le service est complet. J'ai eu pas mal de malades ce matin (mercredi 8 juillet, NDLR), que j'ai dû orienter, soit pour traitement à domicile soit dans d'autres hôpitaux", explique-t-elle dans une déclaration à TSA. Les malades hospitalisés sont des cas "lourds", indique le Pr Belkacemi. Dans un témoignage vidéo diffusé sur Facebook, un patient admis de justesse ce mercredi matin, assure avoir tout le temps respecté le port du masque, mais malgré cela, il a eu la malchance d'attraper le virus. Les symptômes qu'il a ressentis consistent principalement en une forte fièvre. Le malade lance un



appel à partir de son lit d'hospitalisation, à la population et surtout, aux récalcitrants de faire attention. "Ceux qui ne sont pas atteints par l'épidémie prétendent qu'elle n'est pas grave, mais pour ceux qui l'ont contractée elle est vraiment dangereuse", souligne le patient. Pour les professionnels de la santé, seul le respect des mesures barrières est à même d'aider à réduire ces flux de malades vers l'hôpital. Le Pr Bouamra déplore que la chaîne de transmission du virus "n'ait pu être cassée" jusqu'ici. "La transmission d'individu à individu demeure encore. Par conséquent, le citoyen joue un rôle important dans l'interruption de cette chaîne des contaminations en observant les mesures barrières", a soutenu le Pr Bouamra. Le port du masque, la distan-

ciation sociale, le lavage des mains, sont les trois recommandations des spécialistes de santé publique. Le chef de service d'épidémiologie du CHU de Blida considère que le véritable problème réside dans le non-respect de ces mesures. "Lorsque les médecins recommandent à un citoyen de rester chez lui s'il est contaminé au Covid, il doit s'y conformer", souligne le Pr Bouamra qui exhorte également la population à respecter le confinement partiel. "Si on ne respecte pas toutes ces recommandations sanitaires, la transmission va rester et nous n'allons pas venir à bout de la maladie. En revanche, si on prend au sérieux ces consignes en les appliquant effectivement, nous arriverons à bout de l'épidémie", assure le spécialiste.

## NOMBRE DE PAYS ACCESSIBLES SANS VISA

# LE PASSEPORT ALGÉRIEN TOUJOURS À LA TRAÎNE

Le passeport algérien est toujours très faiblement coté à l'index Hentley & Partners qui classe les documents de voyage en fonction du nombre de pays auxquels ils donnent accès sans visa. Le passeport algérien permet de voyager sans visa dans seulement 51 pays, arrivant au classement 2020 de H&P, à la 92e place sur un classement qui

compte 195 positions. Au total, 195 passeports sont cotés. Au Maghreb, l'Algérie est devancée par la Tunisie, dont le passeport donne l'accès à 69 pays, le Maroc (64) et même la Mauritanie (59). Le passeport libyen donne accès sans visa à seulement 38 pays. Le document de voyage le plus puissant au monde est celui du Japon qui per-

met de voyager sans visa pratiquement partout dans le monde (191 pays) suivi de ceux de Singapour (190), d'Allemagne et de Corée du Sud (189), de Finlande, d'Espagne, d'Italie et de Luxembourg (188). Les passeports français et britannique arrivent juste derrière avec respectivement 186 et 185 pays accessibles sans visa.

## CORRUPTION

### Le Trésor public réclame 309 milliards de DA à Tahkout et ses associés

Le représentant du Trésor public a réclamé, hier au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger), un montant de plus de 309 milliards de DA de dommages et intérêts, à l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et ses associés, poursuivis dans des affaires liées principalement à la corruption, a rapporté l'agence officielle.

Le procès de l'homme d'affaires s'est poursuivi aujourd'hui, pour le troisième jour. Selon la même source, après l'audition des autres accusés, le représentant du Trésor public a réclamé "une réparation pour les pertes occasionnées, estimées à 309 milliards, 285 millions et 670.000 DA devant être payée par les prévenus: Mahieddine Tahkout, Rachid Tahkout, Hanid Tahkout et Bilal Tahkout, ainsi que l'ensemble de leurs associés".

Le représentant du Trésor a également sollicité de voir les anciens ministres poursuivis dans cette affaire, en l'occurrence Abdeslam Bouchouareb, Abdelghani Zaalane, Youcef Yousfi et Ammar Ghoul, condamnés au versement d'un montant d'un million de DA.

Le même responsable a en outre réclamé des autres prévenus, dont le nombre dépasse cinquante (50), d'indemniser le Trésor public à hauteur d'un million de DA, avec la confiscation de leurs biens se trouvant à l'intérieur du pays et à l'étranger. Le procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis une peine de 16 ans de prison ferme et une amende de 8 millions de dinars, avec la saisie des biens contre Mahieddine Tahkout.

## BILAN DU CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### 10 nouveaux décès, les contaminations en légère baisse

L'Algérie a enregistré dix décès (neuf la veille) du Covid-19 ces dernières 24 heures, ce qui porte le total à 978 morts, alors que le nombre de nouveaux cas positifs a légèrement reculé, après plusieurs jours de hausse, selon le bilan publié hier par le ministère de la Santé. Pour les contaminations, 469 nouveaux cas (473 la veille et 463 lundi), ont été recensés en une journée, portant le total à 17.344 cas positifs, selon la même source. Pour les guérisons, 235 personnes infectées (210 la veille), ont été déclarées guéries du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un total de 12.329, alors que 52 patients sont en soins intensifs (55 la veille et 51 lundi).

## KHENCHELA

### Plus de 1.000 comprimés psychotropes saisis

Les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire (BMPJ) de la daïra d'Ouled Rechache relevant de la sûreté de la wilaya de Khenchela ont saisi 1.036 comprimés psychotropes, a-t-on appris hier auprès de ce corps de sécurité.

L'opération a été enclenchée à la suite d'informations parvenues à cette brigade, précisant qu'un véhicule touristique chargé de médicaments psychotropes se dirigeait vers la ville et à bord duquel se trouvent deux repris de justice, a-t-on relevé à la cellule de communication, soulignant qu'un barrage routier a été dressé par la police afin d'intercepter la voiture ciblée.

La fouille du véhicule a permis aux éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire de la daïra d'Ouled Rechache, de mettre la main sur 1.036 comprimés psychotropes de fabrication étrangère, en plus d'une somme de 44.000 Dinars, représentant les revenus du trafic de cette substance.

Après parachèvement de l'enquête, les deux mis en cause dans cette affaire ont été présentés devant le procureur de la République, près le tribunal d'Ouled Rechache, pour être jugés en comparution immédiate, pour "détention illégale de médicaments à effet psychotrope et trafic avec utilisation d'un moyen de transport" et placés en détention provisoire.